



PIERRE - JULIEN EYMARD,

Fondateur de la Congregation du T. S. Sacrement,
 déclaré " VÉNÉRABLE. "

Nous invitons cordialement tous nos Confrères à se réjouir avec nous de l'heureuse nouvelle qui nous arrive de Rome. Nous leur demandions le mois dernier de prier spécialement pour l'heureuse issue de l'introduction de la cause du R. P. Pierre-Julien Eymard. Cette cause a été présentée à Rome le mardi 11 du mois d'août, et le lendemain matin nous arrivait à Montréal une dépêche portant ce mot mille fois précieux : " Vénérable. "

Rome vient d'admettre notre cher Fondateur au rang des " vénérables " et nous permet de commencer son procès de béatification. Reconnaissance à Jésus-Hostie et à Notre-Dame du T. S. Sacrement !...

Le " Vénérable " Père Eymard est mort le 1er août 1868, — et voilà que seulement 40 ans et 10 jours après sa mort, c'est à dire moins de temps qu'il a vécu sur la terre, car il mourut âgé de 57 ans, l'Eglise, après avoir approuvé ses œuvres, reconnaît sa sainteté et le juge digne de la vénération des fidèles. Vénérons le, invoquons-le, obtenons qu'il fasse les deux miracles nécessaires pour sa béatification, et l'Eglise le comptera au nombre des saints :
 " *Fac cum sanctis tuis in gloria numerari.* "